

✓ Point PAC et législation !

En 2023, la PAC évolue. Les haies plantées sont admissibles comme surface primée si elles font moins de 20 m de largeur d'emprise au sol. Elles sont admissibles à l'intérieur et en bordure des îlots PAC et comptent dans les SIE.

Les haies doivent respecter des distances légales de plantation lorsqu'elles sont plantées en limite de fond voisin. Des haies mitoyennes sont également envisageables.

✓ Comment planter ?

Il s'agit de travailler le sol sur 0.5 à 0.8 m de profond (labour, sous solage), puis de passer un rotavator ou motoculteur. Les haies sont plantées sur un paillage en film biodégradable, pailles ou plaquettes de bois. Le paillage permet de retenir l'eau et d'éviter le désherbage. Enfin, une clôture protège la haie si la parcelle est pâturée.

Les plants plantés sont de jeunes plants forestiers, de bonne reprise et de croissance rapide.

Le SIABH viendra assurer les plantations sur votre parcelle, en votre présence.



Financements et aides :

Marathon de la biodiversité sur le SIABH, financé par l'Agence de l'Eau Rhône méditerranée Corse.

→ Aide à la plantation (fournitures et plantations)

Contacts :

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse - SIABH

Adrien GUIJONNET

Ligne directe T. 04 26 78 57 77 - Portable T. 07 85 66 95 28

mail : a.gujonnet@siabh.fr

Lac de Champos - BP 2 - 26 260 Saint Donat sur l'Herbasse

Mission Haies

par mail (haies.forêt.ara@outlook.fr)

ou par tél (04.75.68.90.59 ou 06 62 32 56 91).

Mission haies

Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes
Antenne Sud Rhône Alpes

560 route de la sette - 26390 HAUTERIVES

Mission Haies
Union des Forêts et des Haies
Auvergne Rhône Alpes

Planter une haie brise-vent Sur le bassin de l'Herbasse

En sus d'un rôle en faveur de la faune sauvage, les haies sont de véritables alliées pour les agriculteurs. Judicieusement implantées, elles jouent de nombreux rôles pour l'agriculture et pour les habitants. Cette fiche technique propose des idées de plantations utiles et fonctionnelles en Drôme des collines.

➤ Pourquoi planter ?

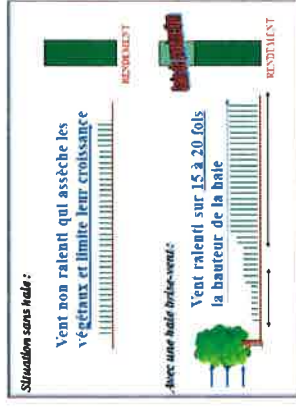
✓ Améliorer le rendement

Limiter l'évapotranspiration et le dessèchement = rôle important des haies pour optimiser l'irrigation en Drôme des collines.

Une haie est une association d'arbres et arbustes qui protège sur 1.5 à 20 fois sa hauteur. Cet effet brise-vent limite l'évapotranspiration des plantes et donc leur dessèchement. Même si le pied de haie est moins productif (concurrence des racines), des études montrent qu'en années sèches le rendement des cultures ou fourrage est augmenté de 5 à 30 % sur la surface protégée.

Une haie de 5 m de haut protège la parcelle du vent sur une largeur de 100 m

En Drôme des Collines et la plaine de l'Isère, optimiser l'eau d'irrigation est un enjeu réel. L'effet brise-vent des haies est réellement un atout qui permet de limiter le dessèchement par le vent.



Optimiser l'irrigation



✓ Retenir les sols et maintenir leur fertilité

Les parcelles en pente en cultures de printemps (notamment maïs/ tournesol) peuvent être sujettes à érosion lors de précipitations importantes.

En parcelle de maïs, la perte de sol annuelle peut être de 80 tonnes par hectare et par an.



Une haie judicieusement implantée en milieu ou bas de pente, ou en haut de talus de chemins agricole, peut réduire l'érosion tout en conservant les éléments du sol les plus fertiles sur la parcelle.

✓ Faune sauvage

La haie possède une véritable capacité d'accueil de faune sauvage : perdrix, lièvres, faisans, insectes, abeilles ... En choisissant des essences à baies ou mellifères, il est possible de favoriser certaines espèces.



✓ Bonus : à terme, une biomasse valorisable par le déshiquetage :

A terme, la biomasse produite par les haies pourra être valorisée sous forme de bois déchiqueté. Les plaquettes produites ont deux usages : le bois énergie et la litière (à la place de la paille).

La litière « plaquettes », encore peu utilisée en Drôme, est très pratiquée en Auvergne et donne de bons résultats.



✓ Essences adaptées aux sols et climats de la Drôme des collines.

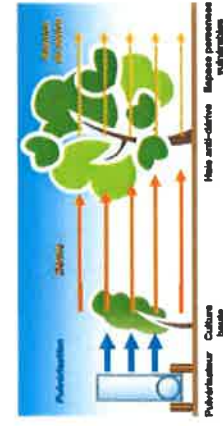
En Drôme des collines, le climat est continental avec des précipitations limitées. Les sols sont variés : sableux, limoneux, alluvionnaires ou encore argileux.

Essences envisageables : il s'agit d'essences locales feuillues principalement :

☞ Arbres : Chênes, Tilleul, Merisier des bois, Cormier, Frêne, ...

☞ Arbustes : Erable champêtre, Prunier sauvage, Censier de Ste Lucie, Sureau, Poirier sauvage, Troène des bois, Noisetier, Viorne lantane, Cornouiller sanguin, ...

Une vigilance est apportée vis-à-vis d'espèces qui favorisent des ravageurs tels que Charka, feu bactérien, drosophilie suzukii, etc.

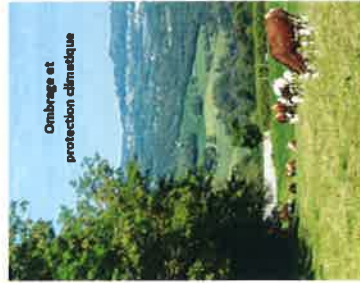


✓ Haie anti-dérive

La haie joue un rôle de filtre vis-à-vis des produits phytosanitaires ou pollution routière.

La haie peut filtrer jusqu'à 75 % des molécules filtrées !

✓ Protéger les troupeaux



Outre la notion de bien-être animal, des animaux protégés du mauvais temps produisent plus et circulent moins dans la parcelle (moins de piétinement). Gain espéré : jusqu'à 20 % (INRAE - Caster PARASOL)



✓ Favoriser les auxiliaires et limiter les pullulations

La haie fournit nourriture, abri, site de reproduction et corridor à de nombreux prédateurs naturels des ravageurs des cultures. A défaut de juguler les pullulations, ils retardent les pullulations et limitent leur intensité.

Quelques exemples :

- Les carabes sont efficaces sur les populations de Limaces et taupins,
- Les chauves-souris sur les papillons de la pyrale du maïs, le carpocapse ou le vers de la grappe.
- Les belettes sur les campagnols des champs

✓ Réduire les phénomènes de gelées tardives, notamment en viticulture.

Les haies feuillues limitent l'impact du gel (gelée blanche et gelée noire) sur 2 fois leur hauteur de part et d'autre de la haie (+1 à 3 °C par rapport au centre de la parcelle)

Attention, cela n'est pas valable pour les bois et les haies résineuses qui bloquent le vent froid et peuvent au contraire accentuer le risque de gel.

Exemple de prédateur : la belette

La belette mange essentiellement du campagnol. Elle est capable de détruire les nichées de campagnols dans les galeries et elle est active toute l'année. Sur son territoire de chasse, elle peut limiter les pullulations. Elle a besoin d'abris (haies, murets) tous les 300 mètres maximum pour circuler aisément dans l'espace.



Source : <http://www.mammalworld.net/>